

**BUREAU VERITAS**  
Certification



**REBOUL - COTTE CLIMATIQUE**

**Attestation de capacité n° 1102170 - R1**

Développée en application de l'article R.543-99 du code de l'environnement et du règlement CE 303/2008

Conformément à l'article R.543-99 du code de l'environnement, l'organisme BUREAU VERITAS CERTIFICATION agréé par décision ministérielle en date du 10 septembre 2013 référencée DEVP1320768A, atteste que l'opérateur REBOUL - COTTE CLIMATIQUE dont l'établissement REBOUL COTTE CLIMATIQUE de numéro SIRET : 43769070400022, dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes :

-Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur

L'attestation de capacité est valide à partir du 25 janvier 2017, jusqu'au 24 janvier 2022. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Sa validité peut être vérifiée en consultant le site Internet : [www.bureauveritas.fr/fluidesfrigorigenes](http://www.bureauveritas.fr/fluidesfrigorigenes)

Date : 25 janvier 2017

Jacques Matillon - Directeur Général



**Bureau en charge de l'attestation de capacité :**

Bureau Veritas Certification

5 Chemin du Jubin - Bat C - CS80220 - 69574 Dardilly Cedex